Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 056-215601121-20260921-2026091DELIB-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21/09/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	9	15

Vote
A l'unanimité
Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de Vannes
Le :
Et publication ou notification du :

L'an 2026, le 21 septembre à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de LIZIO s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame GUILLERME Gwen, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 14/09/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 14/09/2026.

Présents : Mme GUILLERME Gwen, Maire, Mme ROBERT Emmanuelle, M. BOURY Pascal, M. BURBAN Sébastien, Mme BOURION Béatrice, M. CHEMINEL Loïc, Mme DEROCHE Rachel, M. GUILLAUME Romain, M. VAILLANT Fabien.
Absents excusés ayant donné procuration :
Mme THIRIOT Corinne à Mme ROBERT Emmanuelle, Mme JUIN Emeline à M. BURBAN Sébastien, Mme VAILLANT Monique à Mme Gwen GUILLERME, M. CADIEU Jimmy à M. GUILLAUME Romain, M. COURANT Anthony à M. VAILLANT Fabien, Mme TISON Virginie à Mme DEROCHE Rachel.
A été nommée secrétaire : Mme BOURION Béatrice

2026-091 – FIXATION DU TARIF 2026/2027 DES COURS DE GYM

Madame le Maire informe le Conseil municipal que la commune propose des cours de gymnastique au titre de la saison 2026/2027.

Afin de fixer le tarif applicable aux participants pour cette nouvelle saison, Madame le Maire propose de maintenir la participation financière à 125,00 € par personne pour l'ensemble de la saison 2026/2027.

Elle propose également de permettre aux adhérents de régler cette participation en deux fois, selon les modalités suivantes :

- 62,50 € lors de l'inscription ;
- 62,50 € en janvier ou février 2027.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

de fixer à 125,00 € par personne le tarif d'inscription aux cours de gymnastique pour la saison 2026/2027 ;

d'autoriser le règlement de cette participation en deux versements de 62,50 €, le premier lors de l'inscription et le second en janvier ou février 2027 ;

de préciser que ce tarif est applicable pour l'intégralité de la saison 2026/2027 ;

d'autoriser Madame le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures
Pour copie conforme

En mairie, le 22/09/2026

Madame Gwen GUILLERME
Maire de Lizio

MAIRIE DE LIZIO
56460 (Morbihan)